

COMMISSION EUROPÉENNE
SECRETARIAT GÉNÉRAL

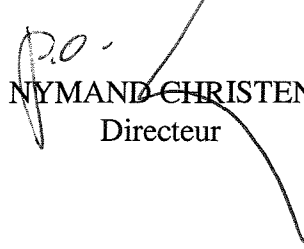
Direction G
Relations avec le Parlement européen et les Comités, et affaires institutionnelles

Bruxelles, le
SG G/1 LM/AK Ares(2013)

Madame le Secrétaire général adjoint,

A la suite de l'accord intervenu entre le Parlement européen et la Commission, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe pour l'information des membres du Parlement européen, la communication de la Commission sur les suites données aux avis et résolutions adoptés par le Parlement européen lors de la session de janvier 2013.

Veuillez agréer, Madame le Secrétaire général adjoint, l'assurance de ma haute considération.


Jens NYMAND-CHRISTENSEN
Directeur

P.J.

Madame Francesca RATTI
Secrétaire général adjoint du Parlement européen
Rue Wiertz (Bât: PHS 07B003)
B-1047 Bruxelles